AR PREFECTURE

047-200068930-20210701-2021C\_84\_STE-DE Regu le 07/07/2021



# **RAPPORT ANNUEL 2020**

# Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets ménagers et assimilés

Rapport établi conformément à la Loi N°95-101 du 02/021995, dite loi Barnier, et au Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015







#### **INDICATEURS TECHNIQUES**

	Territoire et organisation du service	_1
	Collectes et traitements des matières	2
	Bilan des tonnages	6
	Prévention et informations diverses	7
INDICA	ATEURS FINANCIERS	
	Charges, produits et coût du service	8
	Performances financières du service	9
BILAN		
	Objectifs et perspectives	10

AR PREFECTURE 047-200068930-20210701-2021C\_84\_STE-DE Recu le 07/07/2021

# Territoire et organisation du service



## **FUMEL VALLÉE DU LOT**

### Présentation et compétences

Située en région Nouvelle-Aguitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), Fumel Vallée du Lot regroupe 27 communes et 24490 habitants. Elle fut créée en 2017 suite à la fusion de deux collectivités · Fumel Communauté (FC) et la Communauté de Communes de Penne d'Agenais.

Elle possède la compétence collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Carte 1: Territoire de Fumel Vallée du Lot

### Personnel du service

La totalité du service de collecte des déchets de Fumel Communauté est assuré en régie. Au total, le service environnement emploie 29 personnes:

1 directeur des services techniques

1 responsable de service 2 chefs d'équipes

agents pour la collecte des ordures ménagères

3 agents pour la collecte des recyclables

4 agents polyvalents

agents de déchetterie

2 agents pour le transport de bennes

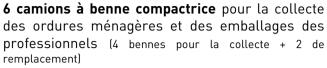
1 agent espaces verts

1 mécanicien

### Moyens techniques

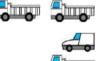
Parc roulant de la régie de collecte:



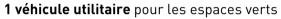




2 camions bennes pour la rotation des bennes de déchetterie et le transport des déchets



2 camions grue pour la collecte du tri sélectif et des branchages



1 camion pour la location des bennes et la collecte des encombrants/ferraille

### Équipements de collecte:



**1000 bacs roulants** 770 litres pour la collecte des OM **50 bacs roulants** 770 litres pour la collecte des EMR



380 colonnes réparties sur 102 Points Tri (147 emballages, 106 papiers et 127 verres)



4 déchetteries: Blanquefort-sur-Briola Penne d'Agenais et Tournon d'Agenais. 4 déchetteries: Blanquefort-sur-Briolance, Montayral,

### Organisation générale de la collecte

- Ordures ménagères résiduelles (OMR) : Collecte en porte à porte sur tout le territoire.
- Emballages ménagers recyclables (EMR), Verre, Papier: Apport volontaire sur tout le territoire.
- Encombrants / ferraille: collecte sur rendez-vous sur tout le territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- Déchets verts: collecte en porte à porte de mars à novembre dans les zones agglomérées et sur rendez-vous sur le reste du territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- · Cartons, bois, mobilier, déchets électroniques, lampes, huiles minérales, huiles alimentaires, déchets ménagers spéciaux, déchets de soins, piles, radiographies, cartouches d'imprimantes, tout-venant : apport volontaire en déchetterie.

# AR PREFECTURE 047-200068930-20210701-20210\_84\_STE-DE Regu le 07/07/2021

# Collectes et traitements des matières



## ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



### Collecte

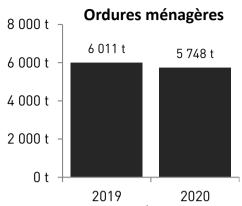
La collecte des OMR se décompose en 20 tournées (14 tournées en porte-àporte et 6 tournées pour les bacs 770 l) réalisées de 6h et 12h30. Chaque zone du territoire bénéficie d'une collecte en porte à porte par semaine.

En été, la régie organise 2 tournées supplémentaires pour assurer la collecte du surplus d'OMR généré par l'activité touristique sur le territoire.

Jour de collecte	Commune
Lundi	Fumel, Penne d'Agenais (Z1)
Mardi	Montayral, Trentels, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z1)
Mercredi	Auradou, Blanquefort-sur-Briolance, Frespech, Lacapelle-Biron, Massels, Massoulès, Saint-Front- sur-Lémance, Saint-Georges, Sauveterre-la-Lémance, Trémons
Jeudi	Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Masquières, Penne d'Agenais (Z2), Thézac, Tournon d'Agenais
Vendredi	Anthé, Bourlens, Cazideroque, Monsempron-Libos, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z2), Saint-Vite

Une fois collectées, les OMR collectées sur l'ancien territoire de Fumel Communauté sont stockées au quai de transfert de Fumel propriété de ValOrizon. Les OMR collectées sur l'ancien territoire de la CC de Penne d'Agenais sont directement acheminées vers l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), site géré par ValOrizon.

En 2020, la régie a collecté **5 748 tonnes** d'OMR, soit **235 kg/hab/an**. Cela représente 10kg/hab/an de moins qu'en 2019 soit une baisse de 4%.



**Graphique 1 :** Évolution des tonnages d'OMR collectés entre 2019 et 2020

### **Traitement**

Les OMR stockées au quai de transfert sont ensuite acheminées vers leur destination finale: l'(ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par les Transports Marty Michel (Boé, 47).

Le coût de l'enfouissement d'1 tonne d'OMR est facturé 106,72 € TTC par ValOrizon.



Ci-dessus: Casier de stockage à l'ISDND de Monflanquin (47)



#### LE SYNDICAT VALORIZON

ValOrizon, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne (anciennement le SMIVAL 47) gère le traitement des OMR, du tout-venant, des déchets verts et des EMR de Fumel Vallée du Lot. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.

### AR PREFECTURE 047-200068930-20210701-2021C\_84\_STE-DE Resu le 07/07/2021

# Collectes et traitements des matières



## TRI SÉLECTIF



### Collecte

La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire via les 117 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les EMR, le verre et le papier. Le vidage des colonnes d'EMR est effectué toutes les semaines. Le vidages des colonnes verre et papier est effectué tous les 15 jours pour les bornes à fort taux de remplissage et toutes les 5 semaines pour les autres bornes.

En 2020, la régie a collecté :

- 493 t d'EMR, soit 20,14 kg/hab/an;
- 792 t de verre, soit 32,36 kg/hab/an
  384 t de papier, soit 15,68 kg/hab/an.

tonnages de matières recyclables collectés entre 900 t 792 t 2018 et 2019 780 t 800 t 700 t 600 t 493 t 468 t 469 t 500 t 384 t 400 t 300 t 200 t 100 t 0 t **EMR** Verre **Papier** 

### **Traitement**

#### Verre

Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon (33) et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres (33).

#### > Papier

Les papiers collectés par Fumel Vallée du Lot transitent par le quai de transfert de Fumel et sont apportés en double benne à Villeneuve/Lot (47) pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

#### > EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de Fumel avant d'être acheminés vers le centre de tri de Catus (46) géré par le SYDED du Lot. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé 215€ HT. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées en 2020 dans les centres de tri de Catus :

#### Métaux

- Acier: 76,69 tonnes reprises par Paprec (Mercuès, 46)
- Aluminium: 1,7 tonnes reprises par Paprec (Mercuès, 46)

#### **Fibres**

Graphique 2: Évolution des

- Papier cartonné complexé (PCC): 3,9 tonnes reprises par Paprec (Mercuès, 46)
- Papier cartonné non complexé (PCNC): 120,12 tonnes reprises par Paprec (Mercuès, 46)

### **Plastiques**

- Films plastiques: 14,62 tonnes reprises par Paprec (Mercuès, 46)
- Autres plastiques: 139,20 tonnes reprises par Paprec (Mercuès, 46)

Refus de tri: 136 tonnes (incinérés à l'UIOM (Brive, 19) à Catus

#### SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF © □ □ □ □ □

La collecte des emballages est soutenue par l'eco-organisme CITEO dans le cadres du Contrat pour l'action et la performance (CAP) – Barème F. La collecte des papiers bénéficie elle aussi d'un soutien à la tonne triée.

#### AR PREFECTURE 047-200068930-20210701-2021C 84 STE-DE Recu le 07/07/2021

# Collectes et traitements des matières



# **DÉCHETTERIES ET COLLECTES**

# **SPÉCIFIQUES**

### Collecte

Les 4 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Vallée du Lot, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot: Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré.

Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites.

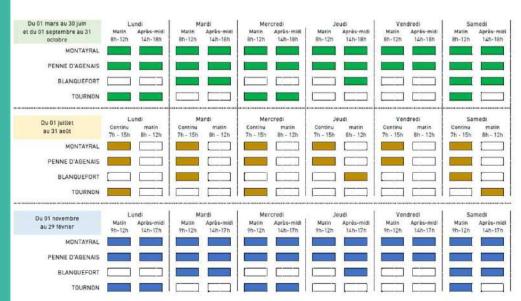
Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.



Carte 2: Localisation des déchetteries

#### Horaires d'ouverture des déchetteries

à compter du 01 novembre 2020



Déchets collectés en benne de 30 m³: Tout-venant (déchets non recyclables : incinérés); Déchets végétaux; Ferraille; Bois; Cartons bruns; Mobilier.

Déchets collectés en bennes de 12 m<sup>3</sup> · Gravats avec terre et sans terre

Déchets collectés en bennes de 8 m³: Bidons plastiques vides et pneus.

#### Déchets collectés sur des aires spécifiques:

- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) : aire spécifique
- Huiles minérales : cuve :
- Huiles végétales : bidons de 200 litres ;
- Batteries: box plastiques:
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS) (peinture, enduits, aérosols, produits phytosanitaires), produits liquides (acides et bases), comburants et filtres : box plastiques :
- Piles, cartouches d'encre : local fermé ;
- Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux (DASRI) : local fermé et carrelé (DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées) ;
- Radiographies argentiques et numériques.

### Déchets également collectés en porte à porte

- Encombrants/ferrailles : Un service de collecte des encombrants/ ferrailles est organisé sur prise de rendez-vous.
- Location de bennes 8m<sup>3</sup>: Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m³ pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés. Benne à 120€ : déchets végétaux, bois et toutvenant. Benne à 80€ : ferraille et éco-mobilier.
- Déchets végétaux : Une collecte des déchets végétaux en porte à porte est organisée 1 fois par mois de mars à novembre dans les zones agglomérées (Fumel, Montayral, Monsempron-Libos, Saint-Vite et Penne d'Agenais, Saint-Sylvestresur-Lot). Sur le reste du territoire, les déchets verts peuvent être collectés sur rendez-vous.



# AR PREFECTURE 047-200068930-20210701-20210\_84\_STE-DE Resu le 07/07/2021

# Collectes et traitements des matières







### Tonnages collectés et traitement

Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Tout-venant	Transports Marty Michel / Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47)	1818,12	74,24 kg/hab/an
Gravats	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais)	1480	60,43 kg/hab/an
Déchets végétaux	Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Compostage à Monflanquin (47)	5069,08	206,99 kg/hab/an
Ferrailles	Brangé environnement	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	518,25	21,16 kg/hab/an
Bois	Brangé environnement	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	1224,63	50 kg/hab/an
Cartons bruns	Fumel Vallée du Lot	Ets Soulard	Recyclage à Villeneuve-sur-Lot (47)	385,19	15,73 kg/hab/an
DEEE	Eco-Systèmes	Eco-Sytèmes	Recyclage	331,74	13,55 kg/hab/an
Huiles minérales	Sevia	Sevia	Recyclage à Bordeaux (33)	19,45	0,79 kg/hab/an
DMS et bidons	SIAP	SIAP	Recyclage et incinération à Bassens (33)	39,60	1,62 kg/hab/an
Piles	Paprec	Paprec Cestas (33)	Recyclage et incinération à Mercuès (46)	2,84	0,12kg/hab/an
Pneus	Fumel Vallée du Lot	Soregom		24,40	1kg/hab/an
Mobilier	EcoMobilier	EcoMobilier	Recyclage	427	17,44kg/hab/an
			TOTAL	10 791,30	440,64

### Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Vallée du Lot travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des DEEE, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.







# AR PREFECTURE 047-200068930-20210701-2021C 84 STE-DE

# Bilan des tonnages (hors gravats)

### Graphique 3 : Tonnages totaux par matière en 2020

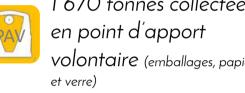


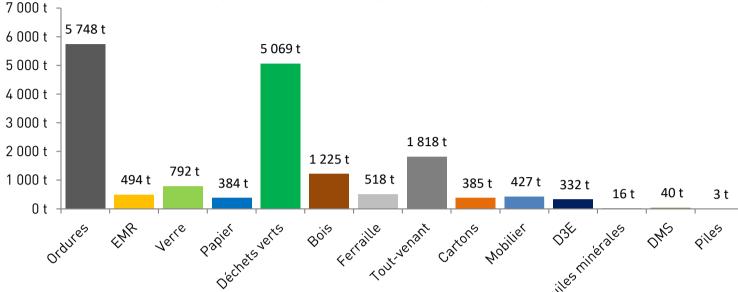


6 297 tonnes collectées 4000 t en porte à porte (ordures ménagères, déchets verts, encombrants/ferraille)



1 670 tonnes collectées en point d'apport volontaire (emballages, papier et verre)

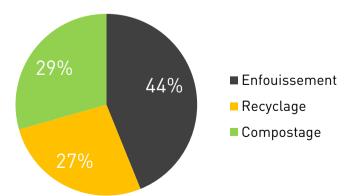






9 311 tonnes collectées en déchetterie

Graphique 4: Mode de traitement des matières collectées en 2020



Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de Fumel Vallée du Lot en 2020 :

# **17 278 tonnes**, soit **705kg/hab/an**

56% des matières collectées sont valorisées

# Prévention et informations diverses

047-200068930-20210701-2021C\_84\_STE-DE Recu le 07/07/2021

AR PREFECTURE



### Prévention

#### Vente de composteurs

Fumel Vallée du Lot met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle. En 2020, 104 composteurs de jardin ont été vendus.



# Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

## LE RELAIS

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Vallée du Lot et l'organisme « Le Relais »

### Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent s'acquitter de la **Redevance Spéciale** (RS). Son montant est basé sur la quantité d'OMR présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OMR par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de  $75 \in \text{par}$  an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé  $150 \in \text{par}$  an, et  $300 \in \text{s'il}$  est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également :

- L'accès aux déchetteries du territoire,
- La collecte des cartons bruns en porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée et mise en place de 4 bennes de 8m³ sur des zones commerciales.

Autre prestation : Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

### Emploi et conditions de travail

Au sein du service tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail.

Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 9 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.

# AR PREFECTURE 047-200068930-20210701-2021C\_84\_STE-DE Resu le 07/07/2021

# épenses, recettes et investissements



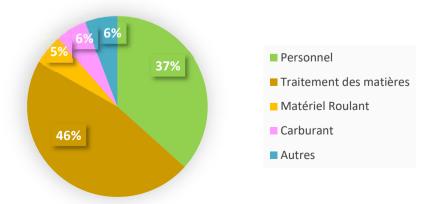
### Fonctionnement dépenses

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges fonctionnelles de structure : les amortissements, les frais de personnel (encadrements, comptable et mécaniciens) et de communication :
- les charges techniques de collecte (en régie) : frais de personnel, de carburant et les frais liés aux véhicules (entretien, assurances...) ;
- les charges techniques de traitement : enfouissement, compostage, recyclage, frais de transport, etc.

DEPENSES	
Personnel	1 032 322 €
Traitement des matières	1 313 057 €
Matériel Roulant	150 217 €
Carburant	158 194 €
Autres	163 707 €
TOTAL	2 817 498 €

### Dépenses

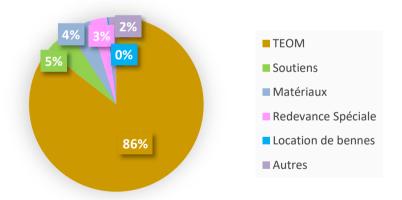


### Fonctionnement recettes

La TEOM constitue la principale ressource financière du service environnement de Fumel Vallée du Lot. Le taux de la TEOM est fixé à 10.90% sur l'ensemble du territoire.

RECETTE	
TEOM	2 759 064 €
Soutiens	175 291 €
Matériaux	102 648 €
Redevance Spéciale	103 087 €
Location de bennes	7 480 €
Autres	74 858 €
TOTAL	3 222 427 €

### **Recettes**



### Investissements

INVESTISSEMENT	
Véhicules	85 200 €
Colonnes et bacs	37 177 €
Autres (dont emprunts)	30 747 €
TOTAL	153 124 €

AR PREFECTURE

047-200068930-20210701-2021C\_84\_STE-DE

Regu le 07/07/2021



# Détail des recettes

## Détail des recettes

### Ventes de matériaux

#### **Collecte sélective**

Verre  $14 \ 452$  € Papier  $2 \ 608$  € Emballages  $12 \ 093$  €

#### **Déchetteries**

Cartons brun 6 089 €
Ferraille 67 406 €

TOTAL 102 648 €

Soutiens		
Citéo	129 830 €	
Eco TLC	2 446 €	
Eco Mobilier	19 015 €	
OCAD3E	24 000 €	
TOTAL	175 291 €	

# AR PREFECTURE 047-200068930-20210701-2021C\_84\_STE-DE Regu le 07/07/2021

# **Objectifs et perspectives**



### Bilan de 2020

- Harmonisation de la Redevance Spéciale et des tarifs d'accès en déchetterie aux professionnels pour le prochain exercice 2020-2021,
- · Renouvellement du stock de composteurs,
- Travaux de sécurisation des quais de la déchetterie de Montayral,
- Élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA) en lien avec Valorizon,
- Élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en lien avec « territoire d'énergie » (ancien SDEE47),
- Validation de la mise en place de la redevance incitative avec un déploiement en 2022, l'année test en 2023 et la 1ère facturation en 2024.

### Prévention

Poursuite de la vente des composteurs

## Impact du confinement du printemps 2020

### Les activités du service sont restées inchangées à l'exception de :

- Fermeture des déchetteries aux particuliers,
- Ouverture des déchetteries aux professionnels uniquement 2 demi-journée par semaine,
- Arrêt des collectes des déchets verts et des encombrants/ferraille,
- Arrêt des locations de benne.

### Perspectives pour 2021

- Lancement des travaux de mise aux normes de la déchetterie de Montayral,
- · Verbalisation pour la lutte contre les dépôts sauvages,
- · Préparer le déploiement de la redevance incitative,
- Préparer la réorganisation du service dans le cadre de la redevance incitative,
- Préparer le déploiement du tri à la source des biodéchets (compostage individuel, partagé et en établissement),
- Valider le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA),
- Valider le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le service Environnement de Fumel Vallée du Lot à l'adresse suivante : ccfl@cc-dufumelois.fr